

UQAR-information

HEBDOMADAIRE DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

ISSN 0711-2254

13^e année, numéro 24 Lundi, 8 mars 1982

Recherche

Le modèle de la mère au Québec

"Reine du foyer". "Maîtresse de maison". Au Québec comme ailleurs, le modèle de la femme comme mère et épouse, vraie responsable du foyer, a été largement présent dans notre histoire. Ce modèle de la femme orientée constamment vers la famille touchait non seulement la femme au foyer, mais on le proposait avec insistance à la petite fille et à l'adolescente, à la femme célibataire, et même à la religieuse (en tant que "mère spirituelle").



Monique Dumais, professeure en éthique à l'UQAR, a entrepris l'an dernier une vaste réflexion sur le modèle de la mère dans la société québécoise, de 1940 à 1980. Cette période permettra de voir l'évolution des mentalités à ce sujet, à partir d'une société traditionnelle jusqu'à une société en changement. Les questions à étudier sont: Quelles étaient les valeurs proposées dans la société traditionnelle? Quand le modèle de la mère commence-t-il à changer? Quelles sont les nouvelles valeurs proposées? Est-ce que le modèle va disparaître ou être vécu selon d'autres modalités? (suite à la page 2)

Lundi 8 mars

Journée internationale des femmes

De nouveau, occasion de sonder ENSEMBLE notre état de conscience, le pouls de notre détermination, le contenu de notre discours, notre volonté de changement face à la condition que vivent les FEMMES.

Cette année en particulier, occasion pour chacune et chacun d'examiner les effets de la situation économique sur les premières victimes que sont les femmes (ex.: conditions de travail et de vie, chômage, temps partiel, atteinte aux gains ou services chèrement acquis). Pourtant, le compte des femmes est déjà bien garni en termes de préjugés à leur endroit, de discrimination de toute forme, de surexploitation historique et systémique, ce qu'aucun esprit ouvert ne peut nier.

N'est-ce pas qu'on n'a pas les moyens de reculer?

Lucie Gauvin, du Comité de la condition des femmes

RAPPEL À CHACUNE ET À CHACUN

INVITATION CHALEUREUSE

8 mars Kiosques d'information au Salon bleu de l'UQAR (documents, affiches, macarons, musique, clinique d'auto-examen des seins).

Vidéo "Opposition à l'oppression des femmes ou complicité": à 15 h, à la Salle multi-média. (Le personnel de soutien a obtenu une libération pour la présentation de ce film.)

10 mars 5 à 7, vin et fromage au Salon bleu. Billets en vente (2 \$) à la Coop.

(suite de la page 1)

LE MODÈLE DE LA MÈRE AU QUÉBEC

Pour les fins de sa recherche, Monique Dumais a déjà scruté d'une part les lettres et les documents sur la famille publiés par les évêques du diocèse de Rimouski, depuis 1940, et d'autre part, la série de bulletins mensuels destinés aux Instituts familiaux et aux Écoles moyennes familiales de la province de Québec, intitulée Écoles de bonheur (1956 à 1965). Les premiers jalons de l'étude ont été publiés dans les Cahiers éthnologiques de l'UQAR, no 4.

LA VOIE À SUIVRE...

Quelques extraits du bulletin Écoles de bonheur indiquent bien "la" voie à suivre pour la jeune étudiante du temps. "Dans sa constitution physique, comme dans sa structure psychologique, la femme est essentiellement ordonnée à la maternité." "Plusieurs épouses sans enfants nous demandent de prier pour que le Seigneur leur fasse la grâce de devenir mamans, en déplorant leur épreuve." "Plus la femme sera instruite, cultivée, préparée à son rôle, plus elle nous donne des hommes dans le sens parfait du monde. Il faut créer une forte mystique de la maternité."

Monseigneur Courchesne, en 1942, insistait d'ailleurs sur le rôle particulier de la femme, qui est de s'occuper de la famille. "Normalement ce sont les besognes familiales qui devraient utiliser les activités de toutes les femmes, même celles qui, n'y ayant pas été invitées, ne fondent pas de famille. Garde-malades, institutrices, gouvernantes à domicile, servantes, pourquoi pas? (...) elles contribueront chacune à alléger le fardeau des mères de famille." Selon lui, "surtout pour la femme, la bonté qui se dévoue est une forme supérieure de l'intelligence". Mgr Courchesne affirmait que les femmes qui embrassaient des "carrières féminines d'exception", dans les manufactures ou dans les professions libérales, représentaient un fait "qu'on ne peut rattacher à un état de société idéale".

"L'ange du foyer", tout en faisant preuve de douceur, de pudeur et de résignation,

assumait donc la qualité morale de la famille québécoise. L'homme était le chef vénéré de cette famille, et pouvait par ailleurs ouvrir ses horizons sur l'extérieur.

De tels propos, datant de deux à quatre décennies, pourraient être considérés par plusieurs comme dépassés aujourd'hui. Pourtant, l'Encyclique de Jean-Paul II C'est par le travail, publié en 1981, signale que "la vraie promotion de la femme exige que le travail soit structuré de manière qu'elle ne soit pas obligée de payer sa promotion par l'abandon de sa propre spécificité et au détriment de sa famille dans laquelle elle a, en tant que mère, un rôle irremplaçable."

REMISE EN QUESTION

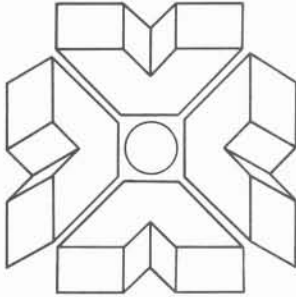
En tant que femme impliquée à l'intérieur de l'Église, Monique Dumais souhaite remettre en question ce discours, qui ne répond pas à la réalité contemporaine. "Nous ne voulons pas déprécier les fonctions maternelles ni dévaloriser les femmes qui travaillent à la maison. Cependant, nous ne voulons pas non plus voir le rôle social des femmes restreint à celui du foyer. Nous voulons pouvoir aller selon nos aspirations sur le plan de l'engagement social. Être femme, c'est être polyvalente. L'Église devrait encourager davantage l'emprise des femmes sur le plan social, dans le domaine des affaires ou de la politique, dans le domaine de la recherche ou de la technologie. Le travail à l'extérieur du foyer peut être aussi pour les femmes une possibilité de se réaliser. D'autre part la société, qui désire volontiers avoir des enfants, devrait accepter plus ouvertement que, deux ou trois fois dans son existence, un couple consacre le temps qu'il faut pour donner la vie à un enfant."

Monique Dumais, par la recherche qu'elle mène, souhaite ouvrir un champ de recherche qui pourrait intéresser d'autres étudiantes et étudiants, et d'autre professeurs et professeures.

Pour des recherches

La Fondation de l'UQAR distribue 40 000\$

La Fondation de l'Université du Québec à Rimouski a subventionné, pour l'année 1981-82, cinq des projets qui lui ont été présentés. Un montant total de 40 000 \$ a ainsi été affecté à des projets de recherche qui auront une incidence économique à travers tout l'Est du Québec.



FONDATION de l'Université du Québec à Rimouski inc.

Le premier projet, présenté par un comité de pêcheurs de la Gaspésie et le professeur Louis Gosselin, vise à mettre sur pied une association pour les pêcheurs côtiers de toute la péninsule gaspésienne. Les quelque 2 000 pêcheurs côtiers de la Gaspésie sont actuellement regroupés en dix-sept associations locales et tentent depuis plus d'un an de former une association plus large. La recherche subventionnée par la Fondation de l'UQAR permettra de dresser un portrait socio-économique des membres de chacune des associations, de proposer diverses formes d'association ou des alternatives valables aux pêcheurs et de travailler à la réalisation de la forme d'association choisie. Une somme de 5 478 \$ a été accordée à ce projet.

C'est une subvention de 10 000 \$ que la Fondation de l'UQAR a fournie à un groupe de diplômés de l'Université qui, sous la direction du professeur Alexander Strachan, se proposent d'étudier différentes formes d'utilisation des ressources marines de l'estuaire du Saint-Laurent. Le groupe cherchera à déterminer quelles sont les espèces d'algues de notre région qui possèdent les meilleures qualités biochimiques pour la fertilisation, la nutrition animale ou humaine de même que pour des fins industrielles. Les différentes méthodes de cueillette et de transformation de ces algues ainsi que l'évaluation des coûts de production et l'étude des marchés possibles termineront ce projet.

Une subvention de 6 520 \$ a été octroyée aux professeurs Gaston Desrosiers et Jean-

Claude Brêthes afin de leur permettre de poursuivre l'étude qu'ils ont amorcée, l'an dernier, sur les formes juvéniles de crabes-des-neiges. Le projet de 1980-81 comprenait la construction de matériel permettant la capture de petits crabes et l'utilisation de ce matériel pour localiser les aires de distribution de ces jeunes crustacés. Pour 1981-82, les deux chercheurs veulent finaliser et mettre au point les données déjà recueillies et faire une étude plus théorique (méthode statistique) de la distribution des crabes qui n'ont pas encore atteint la "taille commerciale".

Une autre demande de renouvellement de subvention a été favorablement accueillie par la Fondation: celle présentée par les professeurs Gilles Brien et Velitchko Velikov ainsi que par le Groupe de recherche-action en développement de la baie des Chaleurs. Après avoir expérimenté la culture du canola (colza) en sols gaspésiens, les chercheurs souhaitent pousser plus loin leurs travaux: pour implanter définitivement cette culture dans la région, ils doivent maintenant contrôler la croissance de la plante sur différentes parcelles de terrain du comté de Bonaventure. Un montant de 12 000 \$ leur a été consenti pour ce faire.

Finalement, le professeur Velitchko Velikov et la Société d'exploitation des ressources de la vallée de la Matapédia bénéficieront d'une subvention de 6 000 \$ pour réaliser le troisième volet du Plan de développement touristique de la Vallée. Cette troisième partie, intitulée "Les scénarios de développement", permettra de connaître les coûts engendrés par le Plan, les priorités retenues pour la réalisation des projets de même que les échéanciers de travail et les maîtres d'oeuvre de ces différents dossiers.

Rappelons en terminant que c'est la deuxième année que la Fondation de l'UQAR distribue des subventions de recherche. En 1980-81, elle avait accordé 18 000 \$. Deux des trois projets subventionnés alors se continuent cette année. Pour ce qui est du troisième, concernant l'élevage du saumon en bassin clos dans l'estuaire de la rivière Métiis, un rapport final a été accepté par le Conseil d'administration de la Fondation et sera déposé à la bibliothèque de l'Université pour consultation par tous les intéressés.

Les membres du comité d'attribution des subventions sont Yves Garon, directeur des relations publiques à la compagnie de papier QNS de Baie-Comeau, le docteur Yves Godbout, médecin et maire de Rivière-du-Loup, Léo Poirier, employé cadre de la CSR de la baie des Chaleurs et le docteur Alcide C. Horth, professeur au département d'Océanographie de l'UQAR et représentant du Conseil d'administration de la Fondation.

Les lois 90 et 125 et le développement régional

Le gouvernement du Québec a adopté depuis deux ans deux lois qui auront un impact sérieux sur le développement des régions. La loi 90, sur le zonage agricole, tout comme la loi 125, sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme, suscitent énormément d'interrogations. Un colloque avait d'ailleurs eu lieu sur le sujet à l'UQAR, en mars 1981, et plusieurs questions avaient été soulevées.

Le Conseil économique de Rimouski parraine présentement un projet du Programme de développement communautaire du Canada (PDCC), dans lequel sept agents de recherche analysent, pendant vingt semaines, les conséquences de ces interventions législatives sur le développement régional. Le rapport devrait être présenté l'été prochain. L'équipe de recherche, qui se veut multidisciplinaire, est composée de 2 géographes, d'un économiste, d'un administrateur et d'un sociologue, tous diplômés de l'UQAR, ainsi que deux étudiants à la maîtrise en développement régional de l'UQAR.



Linda Saint-Maurice et Normand Voyer, les deux étudiants à la maîtrise, expliquent les objectifs du projet.

"Pour ce qui est de la loi 90, sur le zonage agricole, nous voulons vérifier si son application intégrale correspond vraiment aux besoins de développement agricole des régions périphériques. Nous avons limité notre travail à la MRC (municipalité régionale de comté) de Rimouski, qui s'étend de Saint-Fabien à Pointe-au-Père, en allant jusqu'à Esprit-Saint. Nous voulons faire, dans cette région, l'inventaire des terres en culture et celles en friche, et comparer avec la carte du zonage provisoire. Nous voulons étudier la qualité des sols, le type de culture en pratique, et aussi, faire

l'inventaire des terres en spéculation. Plusieurs cartes et statistiques peuvent être utiles pour faire ressortir les différences ou les similitudes entre la réalité et la loi." Normand Voyer, un diplômé en sociologie, s'intéresse particulièrement à cette question.

Pour sa part, Linda Saint-Maurice, diplômée en histoire, travaillera surtout sur la loi 125, touchant l'aménagement du territoire. Elle décrit l'objectif visé par le groupe de travail.

"Nous voulons savoir si la loi 125 fournit les outils contribuant à l'autodétermination du développement, à un niveau supra-municipal (la MRC). Pour ce qui est de la question d'administrer les budgets locaux, pour la préparation d'un schéma d'aménagement, l'État va-t-il transmettre à la MRC les pouvoirs économique, politique et culturel? D'abord, nous voulons consulter les intervenants concernés par la loi (les maires, les sociétés d'aménagement, le CRD, le Conseil économique) et voir si ça pourrait se développer autrement. Nous ferons l'analyse des forces déjà installées dans le milieu comparées à celles désignées par la loi pour assumer les responsabilités. Nous essaierons de prévoir comment la MRC va se développer, en fonction de la réalité et des orientations proposées."

Linda Saint-Maurice songe à s'attarder en particulier à l'aspect culturel de la MRC. En principe, la MRC doit se constituer à partir du concept de région d'appartenance, de pôle d'influence économique, politique et culturelle. L'aigre tiraillement survenu récemment dans le secteur Sainte-Luce - Luceville aurait-il pu se résoudre autrement? La recherche en cours regardera de près ce cas très concret.

Une telle recherche intéressera sans doute les intervenants du milieu. Elle pourra ouvrir plusieurs pistes de réflexion et servir de modèle à d'autres régions.

Le Trust Royal (du Carrefour Rimouski) offre une bourse de 1 000 \$ à un(e) étudiant(e) de l'UQAR qui désire poursuivre une maîtrise en océanographie. Le candidat ou la candidate devra être citoyen canadien ou citoyenne canadienne, ou bien émigrant(e) reçu(e); être finissant(e) au baccalauréat à l'UQAR; désirer poursuivre des études de maîtrise en océanographie sans avoir un emploi rémunérateur à plein temps et soumettre la preuve de son intention aux autorités de l'Université, au plus tard le 31 mars 1982; présenter aux autorités une preuve de son acceptation au plus tard le 31 août 1982; accepter que la compagnie Trust Royal puisse utiliser, pour fins publicitaires, les faits se rattachant à l'obtention de la bourse. Contactez Bernard Marinier, local D-304, pour plus d'informations.

Un party déguisé réussi

Les gens du personnel syndiqué de l'UQAR ont prouvé une fois de plus qu'ils avaient l'imagination frétilante. Une bonne soixantaine d'invités(es), fort

bien déguisés, se sont amusés comme des ti-fous (tite-folles) lors du party du jeudi gras. Laissons parler les photos...



Solidarité des femmes d'ici avec celles du tiers-monde

Le Centre international MATCH est un organisme non gouvernemental qui a pour but le partage des ressources et des connaissances entre les femmes d'ici et celles du Tiers-Monde.



Cela a commencé en 1975 avec l'Année internationale de la femme. Des personnes venues de partout dans le monde se sont réunies à Mexico pour discuter de la situation des femmes et tenter de cerner les problèmes particuliers vécus par la moitié de la race humaine. On s'est rapidement aperçu que les femmes n'avaient pas besoin d'"experts" pour leur expliquer ce qui n'allait pas. Et que, non seulement elles étaient capables d'évaluer la situation mais aussi qu'elles pouvaient apporter des recommandations concrètes et élaborer une ébauche des solutions possibles. C'est d'ailleurs à partir de cette conférence intergouvernementale des Nations Unies et de la Tribune non gouvernementale tenue simultanément, qu'a germé l'idée du principe de MATCH. C'était le début de la Décennie des femmes qui s'est fixé comme objectifs, lors de l'adoption du rapport appelé Plan d'action mondial: ÉGALITÉ, DÉVELOPPEMENT ET PAIX.

Le programme d'action de MATCH comporte deux volets:

- 1) un Centre de coordination de projets répondant à des besoins spécifiques, par exemple: démarrage d'une coop alimentaire, achat d'un filtre à eau, construction d'un puits;
- 2) un Centre d'information et de références.

Les deux centres s'intéressent aux grands thèmes de la conférence de Copenhague de 1980: EMPLOI, SANTÉ, ÉDUCATION et ALIMENTATION.

Pour de plus amples renseignements sur le marrainage de projets MATCH, il y aura un kiosque d'information avec diaporama sur le sujet, le lundi 8 mars, au Salon bleu. On peut aussi contacter Micheline Blouin (724-2984).

Les puces de mer

L'Association générale des étudiants(es) (AGEUQAR) invite toute la communauté universitaire à participer au "marché aux puces" des 9 et 10 mars prochains.

Considérant la situation financière précaire de beaucoup d'étudiants(es), liée aux difficultés d'accès au régime des prêts et bourses principalement, l'AGEUQAR appuie cette initiative originale du comité "les Puces de Mer" (affilié à l'Arche de Noé Inc.) dont l'un des objectifs est la création d'un fonds de dépannage pour les étudiants(es), et géré par les étudiants.

Pour l'AGEUQAR, ceci n'est qu'un palliatif au problème plus global des prêts et bourses; toutefois, cette activité s'impose, vu les bénéfices immédiats qui en découleront.

Denis Choinière,
pour l'AGEUQAR

EN BREF...

Le directeur commercial du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIC), Marcel Risi, dans une entrevue présentée dans le tout dernier Québec-Science, n'y va pas avec le dos de la cuillère dans sa critique sur la façon dont les universités au Québec font de la recherche. "Des gars qui rêvent de science dans leur tour d'ivoire, il y en a plein l'université. Il y a trop de gens qui cherchent simplement à reculer les frontières du savoir et qui vivent à côté de la réalité. Et c'est le reproche que le gouvernement fait actuellement aux universités en leur disant: "Hé! les Charlots! C'est beau la recherche fondamentale, mais vous allez essayer d'orienter graduellement cette recherche vers les besoins québécois."

À la limite, on pourrait songer à appuyer les chercheurs en fonction de leur impact sur la société. "Le système de promotion actuellement en vigueur à l'université est basé sur le nombre de publications qu'accablent les chercheurs. Que ça fasse du bien ou non au monde dans lequel ils vivent, les gars s'en "sacrent". Nous, on leur dit: "Oubliez un peu vos publications et si vos recherches peuvent avoir des retombées dans l'industrie, ça c'est valable." C'est le sens de certains protocoles que nous proposons aux universités et en vertu desquels nous offrons de commercialiser les applications industrielles de leurs recherches. Après quoi, nous partagerons les profits."

Jusqu'au 28 mars, au Musée régional, on peut admirer Photo 35, une exposition de 35 photographies de 11 artistes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie; La jeune peinture, une série de dessins de jeunes peintres abstraits québécois; ainsi que D'estampes et poèmes, une collection de poèmes et de gravures.

Un ciné-club à l'UQAR

D'ici l'été prochain, trois films de grande réputation seront présentés à la communauté universitaire, dans le cadre des activités du tout nouveau Ciné-club qui vient de naître à l'UQAR.

Dès mercredi 10 mars, à 16 h 15 et à 17 h 30, au F-210, on pourra voir *C'est l'apocalypse*, un regard bouleversant sur la violence de la guerre au Vietnam. Réellement troublant, à moins d'être insensible.

Le mardi 23 mars, on pourra voir le film *Que le spectacle commence* et le mercredi 7 avril, *Equus*.

Le prix d'entrée pour chacun de ces films a été fixé à 1,75 \$ pour les étudiants et à 2,50 \$ pour les travailleurs.

On remarquera qu'il s'agit de trois grosses productions américaines. Le comité qui organise les activités veut de cette manière susciter un intérêt pour lancer le Ciné-club. L'an prochain toutefois, on veut orienter le choix des films vers le documentaire, les films de répertoire et les films provenant du Tiers-Monde. Une dizaine d'étudiants et d'étudiantes de l'UQAR forment le comité, qui oeuvre en collaboration avec le Service d'animation des activités socio-culturelles de l'UQAR.

SOCIO-CULTUREL

.Au Cinéma 4, ce soir lundi 8, à 20 h, *Chère inconnue*, la solitude d'une femme qui consacre sa vie à son frère paralytique. Dimanche (15 h et 20 h) et lundi (20 h) prochains, 14 et 15 mars, *Les beaux souvenirs*, du duo Mankiewicz-Ducharme, auteurs du magnifique "Les bons débarras".

.L'auteur-compositeur Bêriô, présentement en tournée dans l'Est du Québec, profitera de son passage à Rimouski pour y donner un spectacle le mercredi 10 mars prochain. Ce sera la troisième fois qu'il se produira à l'Index de l'UQAR. C'est gratuit, à 21 h.

.Deux spectacles à la salle Georges-Beaulieu, à 20 h 30: le lundi 8, *La fidélité libérée*, conférence avec Maurice Champagne-Gilbert, et le mercredi 10, la compagnie de *danse* de Robert Desrosiers, de Toronto.

En septembre dernier, sur les 1 500 étudiants(es) à temps complet qui se sont inscrits à l'UQAR, 583 étaient de nouveaux étudiants, dont 31 au 2e cycle. Sur ces 583, 41 provenaient du Collège de la Gaspésie, 13 du Cégep de Hauterive, 31 de Matane, 194 de Rimouski, 50 de Rivière-du-Loup et 3 de Sept-Iles. On comptait aussi 74 adultes qui effectuaient un retour en milieu scolaire, après un arrêt plus ou moins prolongé.

EMPLOI

Les personnes intéressées à s'inscrire au Centre d'emploi du Canada pour étudiants - été 1982, peuvent se procurer des formules d'inscription au D-110-1.

KATIMAVIK

Les personnes désirant participer au programme de jeunesse KATIMAVIK pourront obtenir des renseignements lors des séances d'information qui auront lieu au local E-311 le 10 mars prochain pour les heures suivantes: 10 h, 11 h, 12 h et au local E-315 pour la séance de 13 h.

CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DU BAS-ST-LAURENT

La Caisse d'établissement du Bas-St-Laurent désire rencontrer en entrevue les finissants(es) qui seraient intéressés(es) par un poste de conseiller en épargne. Il y a, entre autres, des postes à combler pour la région de Matane et de la vallée de la Matapédia ainsi que Cabano. Des formules d'application (APUC) sont disponibles au local D-110-1. Date limite pour la remise des demandes: le 15 mars 1982.

BAIE JAMES

Les personnes désireuses d'obtenir un emploi d'été pour étudiants dans la région de la Baie James, pourront obtenir les formulaires de demande d'emploi au Service de placement étudiant.

Procédure

pour la nomination du recteur

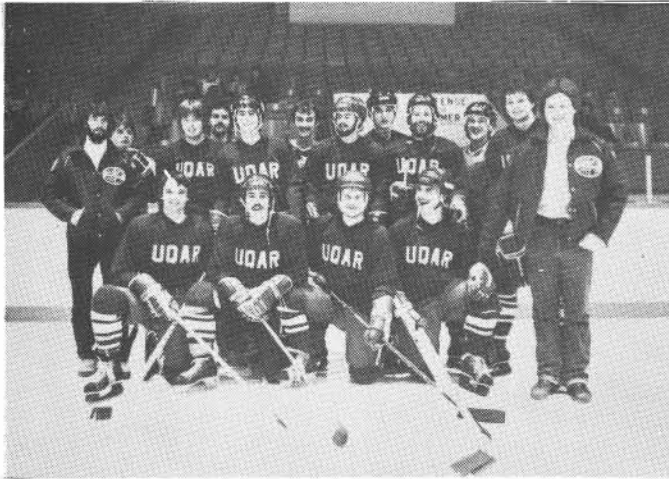
C'est un Comité de sélection de cinq personnes qui aura la charge de procéder aux consultations en vue de la nomination du recteur.

Ce comité sera formé du Président de l'Université du Québec, de deux personnes nommées par l'Assemblée des gouverneurs et de deux autres nommées par le Conseil d'administration de l'UQAR.

La consultation touchera les membres du Conseil d'administration et de la Commission de études, les professeurs réguliers et les cadres. Ces personnes seront invitées à proposer des candidats et des critères de sélection.

Le comité étudiera les candidatures qui auront été maintenues, recevra éventuellement des candidats en entrevue et viendra par la suite rencontrer les membres du Conseil d'administration et de la Commission des études avant de présenter son rapport et ses recommandations à l'Assemblée des gouverneurs. C'est finalement sur recommandation de l'Assemblée des gouverneurs que le Lieutenant-gouverneur en Conseil nomme le recteur.

La consultation a été mise en marche depuis deux semaines, pour conduire à la recommandation de l'Assemblée des gouverneurs possiblement en juin.



• Félicitations à l'équipe de hockey de l'UQAR qui joue dans la ligue intermédiaire laurentienne de Rimouski. À sa première année, elle a réussi à terminer la saison au 2e rang. Place maintenant aux éliminatoires.

• Une clinique de badminton se tiendra au gymnase de l'UQAR le jeudi 11 mars, de 19 h à 21 h, suivie d'un tournoi de badminton récréatif, le samedi 13 mars, à compter de 12 h. On compte deux classes: classe A pour les habitués(es) et classe B pour ceux et celles qui jouent à l'occasion. Il y a trois catégories: simple féminin, simple masculin, double mixte. Vous pouvez vous inscrire à une ou deux catégories.

Pour les filles, les parties seront de 11 points, séries 2 de 3, alors que celles des garçons seront de 15 points, séries 2 de 3.

Coûts

Clinique: étudiants à temps complet	2 \$
membres du SAPS et gens du personnel	3 \$
Tournoi: étudiants à temps complet	1 \$
membres du SAPS et gens du personnel	2 \$
Clinique et tournoi:	
étudiants à temps complet	3 \$
membres du SAPS et gens du personnel	4 \$

Date limite d'inscription: le mercredi 10 mars à 15 h 15. Le matériel est prêté gratuitement sous présentation de ta carte.

• Inscription au festival intra-muros universitaire qui aura lieu à l'UQAR le samedi 20 mars (activités ouvertes aux étudiants à temps complet seulement).

Tu peux t'inscrire en racquetball M et F ou au basketball M et F. Tu as jusqu'au vendredi 5 mars pour t'inscrire au SAPS. Coût: 7 \$ et ça comprend l'inscription à l'activité, une consommation, le souper; ça donne droit au tirage de prix et à la soirée sociale.

Les maringouineries

Aux responsables des terrains et bâtiments,

Le 3 avril est une journée spéciale à l'UQAR. Toutes les personnes fréquentant l'Université peuvent emmener leurs enfants pour mieux connaître ce que papa ou maman y font.

Le groupe de bénévoles oeuvrant pour l'élaboration de cette journée croyait pouvoir placer un maringouin géant dans le hall d'entrée.

Donc une demande en ce sens a été envoyée au Directeur des services auxiliaires. Cette lettre, datée du mardi 22 février 1982, demandait que le maringouin puisse y être placé les 24 et 25 février ainsi que les 31 mars et 1er avril et, comme il se doit, le 3 avril.

Malheureusement, comme le dit si bien le Directeur, "le hall de l'entrée principale de l'Université n'est pas un endroit pour ce genre d'exposition".

De plus, comme me l'ont confirmé plusieurs administrateurs, il n'existe que des décisions officieuses concernant le hall d'entrée; celles-ci étant que seules des affiches annonçant des changements de cours ou des colloques peuvent y séjourner et ce, le jour même seulement.

Pourtant, depuis le vendredi 26 février, il y a une maquette dans le hall d'entrée. Comme on peut le constater, les décisions prises dans les hautes sphères de cette institution sont parfois bien arbitraires.

Messieurs, le jour où il n'y aura plus de bénévoles pour organiser des journées à caractère humain, dites-vous que cela sera un peu de la faute de gens comme vous.

Cessez donc de penser aux murs, au matériel, pensez plutôt aux gens qui vivent entre ces murs et qui essaient parfois d'y créer quelques moments de bonheur et de réjouissance.

Pour des journées exceptionnelles, il faut des décisions exceptionnelles.

Sauriez-vous les prendre?

Guy Chateaufort

Le ministère des Affaires gouvernementales du Québec offre vingt bourses d'études et vingt bourses de stage cette année aux étudiants(es) québécois(es) qui désirent se rendre en France. Ces bourses sont mises à la disposition de tout(e) étudiant(e) québécois(e) qui respecte les conditions d'admissibilité. Les vingt bourses d'études seront attribuées aux étudiants(es) dont la qualité aura été démontrée par le dossier et les pièces justificatives.

Guy Massicotte, du bureau Recherche et développement (D-307), possède les détails nécessaires. Date limite: 10 mars.

ADOPTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

A sa réunion (107e, spéciale) du 19 février 1982, le conseil d'administration a résolu:

- d'adopter des modifications au règlement UQAR-2 relatif au régime des études de premier cycle;
- d'adopter le règlement UQAR-6 concernant l'accès aux services publics de la bibliothèque.

A sa réunion (108e) du 19 février 1982, le conseil d'administration a résolu:

- d'adopter un plan de perfectionnement pour le personnel de cadre et le personnel non syndiqué pour l'année 1982-83;
- d'attribuer un congé de perfectionnement à Mmes Jeanne-Marie Gasse et Hélène Tremblay et à MM. Yves Dion, Hugues Dionne et Serge Lapointe pour l'année 1982-83;
- d'attribuer un congé sabbatique pour l'année 1982-83 à Mmes Monique Dumais, Ernestine Lepage-Canuel et Léona Tanguay et à MM. Arthur Gélinas, Paul Larocque, Jacques Lemay, Claude Livernoche, François Mourant et Bjorn Sundby;
- d'approuver une commandite du ministère de l'Énergie et des ressources du Québec;
- d'adopter les états financiers au 31 janvier 1982;
- de nommer MM. Michel Bernier et Jean Lebel au comité de sélection du recteur;
- d'identifier, en vue de la consultation pour la nomination du recteur, les professeurs réguliers tels que définis dans la convention collective 1980-1982 avec le syndicat des professeurs comme des employés réputés s'être engagés dans une carrière professorale à long terme;
- d'autoriser l'achat d'appareillages de production audiovisuelle;
- de demander au recteur de consulter les organismes intéressés de la région rimouskoise en vue de la formation d'un comité qui favoriserait l'implantation à Rimouski d'un centre de recherche industrielle et technologique en pêche maritime.

- d'attribuer des subventions de recherche du FIR pour un montant total de 39 011 \$;
- d'autoriser l'ouverture de nouvelles cohortes d'étudiants aux programmes suivants: certificat de premier cycle en administration à Gaspé, Matane et Lévis, et certificat de premier cycle en conditionnement physique et certificat de premier cycle en gestion des ressources humaines à Hauterive;
- de former un comité d'évaluation des programmes de maîtrise en sciences humaines (éthique, développement régional et sciences de l'éducation);
- d'approuver le dossier de programme de certificat de premier cycle en santé communautaire;
- de nommer Mme Berthe Lambert au comité de développement pédagogique;
- de recommander au conseil d'administration le retrait de l'UQAR du programme de maîtrise réseau en sciences de l'atmosphère et le rattachement au département d'océanographie des professeurs de physique du département des sciences pures, MM. Jean-François Dumais et Bernard Larocque;
- de ne maintenir les programmes de baccalauréat en physique et d'enseignement en physique qu'à la condition que le département d'océanographie garantisse la contribution de toutes ses ressources en physique.

COMITE EXECUTIF

A sa réunion (223e) du 1er mars 1982, le comité exécutif a résolu:

- d'autoriser le remplacement temporaire de Mme Danielle Gagné-Ouellet, sténosecrétaire au service de l'approvisionnement;
- d'approuver un protocole d'entente avec l'éditeur ARC, Robert Claux, Arthur Gélinas et l'Université du Québec à Hull;
- d'approuver une commandite de "Les visons gaspésiens Inc." pour une étude d'un système de récupération de résidus de poissons;
- d'approuver deux projets Eté Canada;
- d'approuver une entente avec Travail Canada.

Centre de documentation administrative

COMMISSION DES ETUDES

A sa réunion (142e) du 23 février 1982, la commission des études a résolu:

ANNIVERSAIRES

9 mars: Nicole Pineault, Service des finances;

9 mars: Desneiges Dubé, Bibliothèque;

9 mars: Rodrigue Proulx, département des Sciences de l'administration;

9 mars: Pierre Saint-Laurent, Décanat des ressources humaines et financières;

10 mars: Gilles Couture, Service du personnel;

10 mars: Gaston Desrosiers, département d'Océanographie;

10 mars: Denise Roy, département des Sciences de l'éducation;

11 mars: Lorraine Tremblay, Service des finances;

12 mars: Céline Dupuis, Bibliothèque;

13 mars: Murielle Côté, Service de l'audiovisuel;

13 mars: Jacques Daigneault, département des Sciences de l'éducation;

13 mars: Sylvie Fillion, Service de l'informatique;

13 mars: Lorraine Michaud, département des Sciences de l'éducation;

15 mars: Jean-Guy Pigeon, Service des finances.

Une nouvelle chercheuse parmi nous

Une nouvelle personne vient de s'ajouter à notre communauté universitaire. Il s'agit de Dominique Rivière, une jeune Française qui a obtenu à l'Université de Marseille un doctorat en océanographie et qui vient faire à Rimouski un an d'études postdoctorales.

Dominique avait le goût de venir au Québec depuis quelque temps, lorsqu'elle a lu dans un rapport du département d'Océanographie de l'UQAR qu'une équipe de recherche travaillait dans un secteur qu'elle-même connaissait bien, les protéines. Il n'en fallut pas plus pour qu'elle fasse une demande de bourse qui lui permettrait de se joindre à cette équipe. Ce qui lui fut accordé.

La thèse de doctorat de Dominique portait sur l'impact de la pollution de type urbain sur les activités enzymatiques des copépodes. (Les enzymes sont des protéines qui provoquent ou accélèrent une réaction et les copépodes, de petits crustacés du zooplancton.) Son expérience de dix ou quinze différents systèmes enzymatiques allait profiter à l'équipe de recherche de l'UQAR qui est moins familière avec ce genre d'étude.

En effet, l'équipe à laquelle s'est jointe Dominique est celle des docteurs Horth et Khalil, qui sont assistés de trois étudiants de maîtrise, Alain Sirois, Serge Lantagne et Jean Labbé. Cette équipe travaille à différencier les types de population de harengs à partir de deux méthodes: l'analyse de certains composants chimiques et l'étude des



protéines caractéristiques de l'espèce. Le docteur Michel Khalil, aidé de Serge Lantagne et Jean Labbé, se penche sur la première méthode. C'est avec le docteur Alcide Horth et Alain Sirois que Dominique travaille à la deuxième. Par un procédé qu'elle a utilisé lors de ses études de doctorat, l'électrophorèse, elle veut mettre en évidence et comparer les différents systèmes enzymatiques qu'on retrouve chez les divers types de population de harengs. On verra par exemple si les harengs de la baie des Chaleurs possèdent des protéines différentes de ceux de l'estuaire du St-Laurent, ce qui tendrait à prouver qu'ils sont deux types différents de la même espèce.

Le secrétaire général de l'UQAR, Bertrand Lepage, avise que tout étudiant régulier à temps complet ou à temps partiel peut, pendant la période du 3 au 12 mars 1982, poser sa candidature pour siéger à la Commission des études. Deux postes sont à pourvoir et sont réservés aux étudiants de premier cycle.

Toute candidature doit être posée par écrit, signée par le candidat, contresignée par trois autres étudiants réguliers et déposée au secrétariat général avant 17 h le 12 mars.

S'il y a lieu, les candidatures reçues seront soumises à une élection auprès des étudiants le mercredi 24 mars. Un bureau de votation sera ouvert à cette fin à l'entrée de la cafétéria de l'Université de 11 h à 12 h, de 13 h à 14 h et de 16 h 30 à 17 h 30. Les résultats de l'élection seront publiés dans les jours suivants par affichage et dans les bulletins d'information. Les candidats élus seront soumis aux instances concernées pour fin de nomination.

Cette semaine, au Mercredi de géographie, on pourra assister, à 13 h 30, à la présentation par des étudiants du projet des portes de l'Enfer, et à 15 h, une table ronde sur le marché du travail en géographie.

Le lundi 8 mars, à 14 h, à la salle E-307, Yvon Boudreau, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, parlera de la commercialisation des produits de la mer au Québec. La conférence est organisée par GERMA.

UQAR Information Hebdomadaire de l'Université du Québec à Rimouski

Direction et Publication : Service des relations publiques et de l'information - Local D-305 - Tél. : 724-1425
 Rédaction : Mario Bélanger, Mariette Parent-Pineault
 Montage : Richard Fournier
 Dactylographie : Simone Fortin
 Impression : Service de l'imprimerie

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec